VAUCLUSE.FR

Le Conseil départemental participe à la réponse déclenchée par le Préfet par l'intermédiaire d'une organisation spécifique dédiée à la gestion des risques.

Le risque industriel

Un risque industriel majeur est un événement accidentel qui se produit sur un site et entraînant des conséquences immédiates graves pour le personnel, les populations avoisinantes, les biens, l'environnement ou le milieu naturel. Les risques industriels en France sont principalement liés à l'implantation d'activités dites à haut risque (gaz, pétrole etc.). On
parle de sites classés Seveso, seuil haut du fait de la réglementation spécifique les régissant.

Le risque nucléaire

Le risque d'accident nucléaire provient principalement :

Le risque pour la population tient au fait que des éléments radioactifs peuvent être rejetés
accidentellement dans l'environnement.

Les risques technologiques

Les risques technologiques sont les risques liés à l’activité humaine : activité industrielle, transport de matières dangereuses, barrages, activité nucléaire.

›des réacteurs nucléaires de production électrique (centrales électronucléaires)

des usines ou installations destinées à fournir le combustible de ces centrales et à le
retraiter et à conditionner et entreposer les déchets (installations dites du " cycle du
combustible ")

›

›des installations de recherche du domaine nucléaire.

EN SAVOIR PLUS

Portail interministériel de
prévention des risques
majeurs

›

Institut des risques majeurs
de Grenoble

›

Vaucluse
Chargement...

.

Transport de marchandises dangereuses

Le transport de marchandises dangereuses (TMD) concerne les produits hautement toxiques, explosifs ou polluants mais les produits plus courants comme les carburants, le gaz ou les engrais peuvent, en cas d'événement particulier, présenter aussi des risques pour la population et l'environnement.

Le risque barrage

Un barrage est un ouvrage artificiel (parfois créé en surélevant et en renforçant des retenues naturelles d'eau) pour répondre à des besoins croissants de stockage d'eau : irrigation, approvisionnement en eau potable, navigation, énergie, protection des personnes, etc. Les causes de rupture sont diverses : techniques, naturelles ou humaines.

Hôtel du Département
Rue Viala - CS 60516

84909 Avignon Cedex 09
04 90 16 15 00

Département de Vaucluse

.